

# Résonnances

La revue du **BUCODES**

Bureau de Coordination des Associations de Devenus Sourds et Malentendants

n° **32**

Trimestriel  
Octobre  
2008

6 €



- **Quand on n'entend plus rien...**
- **Cherbourg Octeville, une municipalité attentive aux malentendants**
- **Des prothèses auditives rechargeables !**

## BUCODES

### Bureau de Coordination des associations de Devenus-Sourds et Malentendants

Groupement d'associations régi par la loi de 1901, reconnu d'utilité publique par le décret du 13 janvier 1982.

Membre de l'UNISDA (Union Nationale

pour l'Insertion sociale du Déficiant Auditif).

Membre du Comité d'Entente des Personnes Handicapées.

Membre de l'International Federation Of Hard Of Hearing People (IFHOH).

Membre de l'European Federation Of Hard Of Hearing People (EFHOH).

### Les objectifs du Bucodes :

- établir une liaison entre les associations membres,
- définir des actions communes,
- mettre en œuvre tous les moyens propres à améliorer la vie des devenus-sourds et malentendants,
- assurer la représentation des devenus-sourds et des malentendants auprès des organismes publics et professionnels.

### Adresse

73 rue Riquet 75018 Paris,

Tel/Fax : 01 46 07 19 74

E mail : bucodes@free.fr ;

Courrier des lecteurs : revuebucodes@orange.fr

Site : <http://bucodes.free.fr>

### Bureau

**Présidente** : Françoise QuérueI (FCS, Paris)

### Vice-présidentes :

Claudie Gilles, Natacha Lamy (Surdi 34)

### Secrétaire général :

Renaud Mazellier (FCS, Paris)

### Secrétaire générale adjointe :

Aline Ducasse (ARDDS Paris)

**Trésorière** : Claudine Romain (ANDS)

**Trésorier adjoint** : Gilles Gotschi (AAE)

### Rédaction de Résonnances

**Directrice de la publication** : Françoise QuérueI

**Responsable de la Rédaction** : Natacha Lamy

**Comité de Rédaction** : H. Bergmann, C. Gilles, N. Lamy, Mp Pelloux, F. QuérueI, C. Sermage.

**N° de commission paritaire** : 0908G80672

**Photo de couverture** : Championnat d'Europe de tennis des sourds (Roumanie 2008).

Auteur : V. Caillaud.

**Concept et impression** : Imprimerie OLLIVIER - Lorient

**Dépôt légal** : 1142 - 3<sup>ème</sup> trimestre 2008

## S o m m a i r e

■ Editorial	p. 3
■ Vie du Bucodes	
Vie du Bucodes	p. 4
Les administrateurs	p. 6
■ Rébus	p. 6
■ Vie des associations	
Revue de presse	p. 7
Cherbourg Octeville, une municipalité attentive aux malentendants	p. 8
Un pin's pour rendre visible la surdité !	p. 9
Un petit film sur les devenus sourds et malentendants !	p. 9
■ Journée Nationale de l'Audition	
Surprenants résultats d'une enquête	p. 10
■ Quand on n'entend plus rien...	
Deux ans sans le moindre son	p. 12
Lecture labiale, mon amie !	p. 14
■ Le sabir malentendant	p. 15
■ Techniques	
Esteem® : interview du Pr Frachet	p. 15
■ Sport	
Tennis des sourds : Roumanie 2008	p. 16
■ Hors de l'Hexagone	
La Martinique	p. 17
Des prothèses auditives rechargeables pour les Africains	p. 18
■ Malentendre, l'aventure au quotidien	
« Surdivoiles »	p. 20
■ Courrier des lecteurs	p. 23

**Résonnances : Non les 2 N ne sont pas une faute d'orthographe !** Nous avons choisi l'ancienne orthographe devenue obsolète pour nous différencier d'autres revues pareillement dénommées.

**Résonnances est votre journal :** vous pouvez soumettre des articles soit directement, soit par votre association.



■ Après l'été, après avoir pris du recul, éloignés pour un temps de la course quotidienne, vient pour nous le temps des résolutions et des mises en œuvre. L'une me tient à cœur depuis plusieurs années : que les malentendants et devenus sourds soient pris en compte, avec leurs besoins spécifiques, dans la société contemporaine, pour communiquer ou diffuser des informations quel que soit le cadre : transports, téléphones, musées, lieux de conférences ou d'échanges, etc.

Il y a deux grandes catégories de personnes déficientes auditives selon la langue qu'elles utilisent : le français ou la LSF. Les deux doivent toujours être disponibles car elles ne sont pas interchangeables. Parler dans une langue inconnue à quelqu'un relève du non-respect de la personne, du manque total d'attention. On n'indique pas à une personne en fauteuil roulant l'escalier pour monter à l'étage, on cherche un autre moyen à lui proposer.

Reprenons les chiffres publiés par la DREES\* et repris par le Secrétariat d'Etat à la solidarité dans un dossier de presse\*\* : 5 182 000 personnes, en France, soit près de 9 % de la population, ont des problèmes auditifs. Parmi elles 44 000 pratiquent la LSF et près de 120 000 l'utilisent si on inclut professeurs et interprètes. Pour toutes les autres, le français est leur langue.

Donc pour continuer à comprendre le français, plus de 95 % des personnes sourdes ou malentendantes vont utiliser tout ce qu'elles peuvent : les boucles magnétiques si leur appareil a la position T, la lecture de l'écrit que le support soit papier ou écrans, etc. Notre handicap et les moyens pour y remédier sont souvent invisibles mais ils existent !

Pour accompagner et susciter les changements, c'est au quotidien qu'il faut se battre, pas seulement dans les associations. Ces dernières font progresser beaucoup de choses (législation, etc.) mais elles ne peuvent tout faire. Pour que leur travail soit le plus efficace possible, il faut que l'environnement soit au préalable sensibilisé. Les textes sortiront des tiroirs pour être appliqués et les équipements installés seulement si la société les juge utiles, indispensables, etc. Or elle ne nous connaît pas ! Sourds et malentendants sont toujours associés dans le langage courant et journalistique à la seule LSF. Celle-ci a la chance d'être visuelle ; le grand public la croit alors la réponse valable pour tous, non par volonté d'exclure, mais par ignorance tant du nombre de personnes concernées que des outils à mettre à disposition.

Ce n'est que si nous-mêmes exprimons la nécessité de ces équipements comme intermédiaires pour communiquer et demandons leur utilisation que la société en comprendra peu à peu l'importance. Nous le devons à nous-mêmes et à tous ceux qui viendront ; l'appareillage va encore s'améliorer mais le nombre de personnes devenant sourdes ou malentendantes ne diminuera pas, compte tenu des dégâts engendrés par la musique à trop haute puissance et de l'accroissement démographique de la presbyacousie.

Les quelques avancées spectaculaires de ces dernières années nous prouvent que la situation peut évoluer positivement... alors allons-y, donnons un coup de pouce à l'avenir des malentendants. ■

\* étude HID 1998-1999 : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-drees/publications/documents-travail/serie-etudes-recherche/no-71-novembre-2007>

\*\* <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/DPREBBEEMEDIA.pdf>des



## L'actualité du Bucodes

*Eté rime avec relâche des activités associatives... Il peut aussi rimer avec festivités partagées. J'ai eu ainsi la joie de participer... à une croisière sur la Seine et un long farniente de rêve dans les champs à contempler l'Armada, (superbe week-end organisé par l'ANDS, avec le plaisir d'y retrouver sa première présidente, Odile Longour); au traditionnel et joyeux moules-frites de Sourdis fin juillet; à une belle découverte de la ville de Troyes avec inauguration d'une boucle magnétique au théâtre où se sont retrouvées trois associations (Surdi10, Espoir Lorrain et AAE); et enfin au pique-nique, tout à la fois chaleureux et frisquet de Cochlée Bretagne... Certainement d'autres rencontres ont été organisées en d'autres lieux; les occasions n'ont pas manqué de retrouver ainsi l'essence et le bonheur de la vie associative, la rencontre, l'amitié et les heureux moments partagés, avant d'aborder une rentrée chargée.*

■ Le congrès du Bucodes, prévu en octobre à Evry, a dû être reporté aux 9-10-11 avril pour des raisons budgétaires. La semaine de formation prévue a également été reportée et sera reproposée – tous ceux qui ont manifesté leur intérêt pour ces deux manifestations recevront des informations.

### L'actualité du handicap

Elle ne s'est pas ralentie malgré la pause estivale. Les annonces faites lors de la Conférence du Handicap en juin ont été confirmées par Valérie Létard début juillet - voir encart

■ La mise en place des centres relais téléphoniques tels que définis par l'Unisda se confirme dès à présent de façon concrète. Dès aujourd'hui, des expérimentations individuelles d'accessibilité du téléphone sont possibles chez Websourd et Viable (<http://www.websourd.org>; <http://www.viable.fr>) qui respectent tous deux les exigences de qualité définies par les associations: 100 % d'interprètes diplômés pour la LSF; 100 % de codeurs diplômés pour le LPC; s'agissant de la transcription écrite simultanée: 500 caractères/minute, affichage continu, cinq secondes maximum de décalage, maximum deux fautes par minute (rappel: il n'existe pas aujourd'hui de diplôme de technicien de l'écrit et plusieurs techniques coexistent); proposer au choix de l'utilisateur les trois modes de communication, faire de l'accessibilité et non de l'accompagnement (le service traduit ou retranscrit, mais n'intervient pas); enfin, ce service exerce en direct, il est gratuit pour les personnes sourdes ou malentendantes et il s'applique à toutes les communications téléphoniques sans sélectivité.

■ Par ailleurs l'Agefiph finance une expérimentation en 2008 dans le cadre plus restreint de la vie en

entreprise; il s'agit d'organiser l'accessibilité de la communication pour les salariés sourds dans l'entreprise (réunions, rendez-vous, conférence, téléphone interne et réunions professionnelles téléphoniques, etc.); il ne s'agit pas de centre relais téléphonique, les outils, les responsabilités, et donc les budgets ne sont pas les mêmes. L'expérimentation menée avec quelques dizaines d'entreprises devrait être élargie aux fonctions publiques (avec le FIPHP) et se terminer fin 2008.

■ Enfin, pour le cas particulier des appels d'urgence, désormais prévu par un décret paru au JO en avril 2008, un comité de pilotage sera bientôt créé avec participation de l'Unisda, afin de mettre en place un centre spécifique, qui devrait être opérationnel sur toute la France au plus tard en janvier 2010.

■ Pour information: l'Unisda soutient les prestataires qui ont choisi d'appliquer les critères de qualité (diplômes, etc.) et visent en priorité la qualité au service de l'utilisateur sourd ou malentendant. Ce n'est pas toujours le cas. Il s'agit d'une étape très importante pour l'accessibilité et l'autonomie des personnes sourdes. Pour autant il convient d'être vigilant et de ne pas accepter n'importe quelle prestation.

■ A noter: Websourd assurera une démonstration de centre relais téléphonique tout au long des deux journées « studieuses » du congrès du Bucodes. L'Unisda, quant à elle, organisera son congrès sur ce seul thème de l'accessibilité téléphonique le 23 janvier à Paris. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le site de l'Unisda ([www.unisda.org](http://www.unisda.org)) ainsi qu'à découvrir sur le site de France 5 les documentaires réalisés par Agnès Poirier et produits par *L'œil et la main*: « Téléphoner, un droit pour tous » et « Simple comme un coup de fil ».



### Extrait du communiqué de l'Unisda du 3 juillet 2008 : Le gouvernement confirme un plan d'actions en direction des personnes sourdes ou malentendantes

Accompagnée de Michel Boyon, président du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel), et de Jérémie Boroy, président de l'Unisda, Valérie Létard, secrétaire d'État à la Solidarité, a visité le 3 juillet 2008 l'entreprise Red Bee Media, qui assure **le sous-titrage des programmes de certaines chaînes TV**. Elle s'est ensuite rendue dans un café-restaurant de Paris pour faire la promotion du sous-titrage dans les lieux publics. À cette occasion, la ministre a confirmé et précisé les engagements du gouvernement présentés lors de la conférence nationale du handicap du 10 juin dernier.

Au programme de l'intervention de Valérie Létard : accessibilité de l'information et des programmes télévisés, accessibilité téléphonique et centres relais, éducation des jeunes sourds et liberté de choix du mode de communication, information des familles et des personnes devenues sourdes, développement des métiers de l'accessibilité.

**Le dispositif des centres d'information sur la surdité** sera remis à plat. « *Leur mission n'est pas remise en cause, car elle est fondamentale : assurer la liberté de choix du mode de communication. Mais leur modalité d'organisation est certainement à revoir : un groupe de travail sur ce sujet va être mis en place.* »

Les enfants sourds pourront avoir une **scolarité** en milieu ordinaire correspondant à leur choix de mode de communication : une conférence de consensus sur l'éducation et la scolarisation des jeunes sourds sera organisée dès le début de l'année 2009 avec l'Éducation nationale, les autres ministères concernés et les associations représentatives. L'Éducation nationale travaille sur la mise en place de parcours scolaires intégrés en milieu ordinaire avec codeurs en langage parlé complété (LPC) ou en classe bilingue langue des signes française (LSF) - français écrit. La même démarche va être entreprise au niveau de **l'enseignement supérieur** : des filières accessibles seront expérimentées dès la rentrée 2008 dans une université. Si les résultats sont concluants, cette expérimentation sera progressivement étendue à d'autres facultés. (...).

Confirmant l'annonce du président de la République du 10 juin 2008 et pour ouvrir le marché de **l'emploi** aux sourds et malentendants, le gouvernement lancera en 2009 un premier centre relais téléphonique permettant d'assurer la traduction simultanée en langue des signes et en français écrit des conversations. « *Pour y parvenir, un comité de pilotage rassemblant les opérateurs, les associations et les entreprises de centres d'appel va être mis en place afin de définir un cahier des charges pour expérimenter un premier centre et tester grandeur nature les conditions d'un déploiement national.* »

Les métiers dont le développement est indispensable pour l'intégration des personnes sourdes et malentendantes feront l'objet d'une réflexion spécifique dans le cadre du plan métiers.

Le projet d'obligation d'activation du **sous-titrage sur les téléviseurs dans les lieux publics** a été reprecisé. La réflexion sur **l'accessibilité en langue des signes française** du 19/20 de France3 a également été rappelée, confirmant la demande de Christine Albanel, ministre de la Culture, et de V.Létard, au président du Groupe France Télévisions, à l'occasion de la Commission nationale Culture et Handicap du 19 juin.

Avant l'intervention ministérielle, le président du CSA, Michel Boyon, est intervenu pour rappeler l'implication du Conseil dans la mise en œuvre des obligations nouvelles de la loi du 11 février 2005 en matière d'accessibilité des programmes télévisés.

Jérémie Boroy était accompagné d'une délégation représentant la diversité des associations : AFIDEO, ALPC et ANPEDA, BUCODES, MDSF et FNSF. Il a confirmé le développement particulièrement visible des programmes sous-titrés, en regrettant toutefois que la part des programmes également accessibles en LSF soit encore trop faible. Le président de l'UNISDA a par ailleurs rappelé les principales attentes des personnes sourdes ou malentendantes, en particulier en matière d'accessibilité et d'éducation.

L'UNISDA se félicite de cette prise en compte précise par le gouvernement des demandes qu'elle porte avec les associations nationales et salue l'ambition du plan transversal d'actions annoncé par Valérie Létard. Les spécificités liées à la diversité des publics de personnes sourdes ou malentendantes semblent avoir été entendues. L'UNISDA et ses composantes resteront vigilantes quant à la mise en œuvre effective des mesures proposées et contribueront pour leur part aux travaux annoncés.

### L'actualité du handicap

Des réunions de concertation sur la convergence et le « cinquième risque - dépendance » se sont tenues tout l'été entre le gouvernement, les associations de personnes âgées et les associations de personnes handicapées. Les associations ont souligné leur attachement à l'avis de la CNSA adopté à l'unanimité en mai dernier, schéma dont sont pour le moment assez éloignés les projets présentés par le gouvernement, qui

n'envisagent pas un alignement de la prise en charge des besoins des personnes âgées sur le modèle de la PCH et semblent prôner davantage un recours à la prévoyance individuelle. Un projet de loi devrait être débattu à la session parlementaire d'automne. On attend également le débat sur le projet de loi « HPST », hôpital, patients, santé et territoires, instituant notamment les fameuses agences régionales de santé. L'automne sera décidément studieux... ■



## Pr esentation des administrateurs

*Nous continuons la pr esentation de nos administrateurs. Toujours modestes, mais actifs, ils sont pour nous un mod ele de ce que doit  etre un engagement associatif...*

### ■ Jo CARTELIER (R egion Provence-Alpes-C ote d'Azur)

Pas facile de se pr esenter  a l'approche du quatri eme  age (pr es de soixante-dix-huit ans). Essayons tout de m eme : famille nombreuse : enfants, petits-enfants et m eme des arri ere-, tous tr es affectueux avec le veuf que je suis devenu il y a pr es de cinq ans. Mes probl emes d'audition remontent probablement  a l'enfance (otites mal soign ees pendant la guerre?), appareillage au d ebut des ann ees quatre-vingt, puis perte totale de l'audition sur une oreille au d ebut des ann ees 2000. Cela ne m'a pas emp ech e de diriger un  tablissement public de l'Education nationale (directeur de CROUS pendant vingt ans) et de m'investir dans le secteur associatif, aux niveaux local, r egional et m eme national (d efense des consommateurs, associations de d eveloppement personnel...), pr ef erant parfois jouer au professeur Tournesol plut ot que de rester dans mon coin. « Embauch e » par les Schlosser en 1997, j'ai particip e  a la cr eation de ce qui est devenu Surdi 13 : j'en assume la tr esorerie depuis l'origine. J'ai beaucoup appris sur les probl emes et les techniques li es  a la malentendance au cours de ces onze ann ees. De par ma formation juridique et administrative, j'ai toujours cherch e  a  oeuvrer pour le bon fonctionnement des institutions et des associations par le respect de la place de chacun, ce qui n ecessite selon moi un strict respect des r egles. J'esp ere que ma modeste participation a permis  a Surdi13 de se d evelopper (de cinq adh erents en 1997, nous sommes aujourd'hui cent cinquante...) et que je pourrai de m eme travailler pour la d efense des devenus-sourds au sein du conseil d'administration du Bucodes... ■

### Jeu

## Les r ebus labiaux de Marcel Dussart

*Pour notre bonheur, Marcel Dussart est de retour !*

- 1 – Homme d'essais, je fais pencher la teinte aux brunes
- 2 – En cherchant  a donner des m egots  a la pele, je suis tomb e sur un bec qui m'a snoe net, par un frais got de poule
- 3 – De Paul Eluard : « Le fond au vide comme vont les frayeurs de chagrin »
- 4 – Pour ma table, j'ai fait bossier une dame d emod ee mais joliment roul ee
- 5 – Le petit nigaud las et son fr ere sont all es  a dix avec leur botier pour faire la f ete  a Cannes

### R eponses :

- 1 – Comme dessert, je vais manger la tarte aux prunes
- 2 – En cherchant  a donner des b ecots  a la belle, je suis tomb e sur un mec qui m'a stopp e net par un vrai coup de boule
- 3 – De Paul Eluard : « Le front aux vitres, comme font les vieillards de chagrin »
- 4 – Pour ma table, j'ai fait poser une nappe d emod ee mais joliment ourl ee
- 5 – Le petit Nicolas et son fr ere sont all es  a Nice avec leur moiti e pour faire la f ete  a quatre

*Remarque : Le num ero 3 fait une astuce – mise entre guillemets – mais pas un r ebus sur des sosies labiaux...*

Nous reviendrons plus longuement sur cette information dans un prochain num ero. Des  tudes r ecentes (\*) mettent en  vidence la corr elation entre Alzheimer et surdit e. A partir de 75 ans, le risque de d evelopper une maladie d eg enerative de type Alzheimer est en effet 2,48 fois plus  lev e chez une personne malentendante. Par ailleurs la maladie  volue plus rapidement chez les personnes sourdes ; parmi les malades, le pourcentage de d ements est plus  lev e chez les personnes sourdes. Le GRAP (Groupe de Recherche Alzheimer et Presbyacousie) plaide pour le d eveloppement de la pr evention...

(\*) Revue de G eriatric Tome 32



## Revue de presse

*Nous avons, dans ce num ero 32, peu de bulletins d'information tr es r ecents, car les vacances ont permis aux uns et aux autres de poser un peu la plume ! Nous  voquerons n eanmoins, par ordre alphab etique, tout ce qui est parvenu au Bucodes depuis notre derni ere Revue de Presse.*

■ **Le Bulletin semestriel de L'AIFIC** (Association d'Ile-de-France des Implant es Cochleaires) nous raconte la Journ ee Nationale de l'Audition telle qu'elle s'est d eroul ee   l'h opital Avicenne de Bobigny : une grande premi ere. Les adh erents et un public invit e ont pu assister, dans une salle de l'h opital,   l'int egrale d'une op eration de pose d'un implant cochl eaire retransmise en direct, avec commentaires et sous-titrage

Le bulletin continue, par ailleurs,   informer tr es compl etement sur les attributions des MDPH. L'association proche, g eographiquement, des centres de d ecision est all ee   la p eche aux informations. Sur la prise en charge financi ere de l'implant cochl eaire : rien de nouveau ; sur l'am elioration de l'accessibilit e aux transports : pas grand-chose ! Le bulletin se termine sur le r ecit cocasse, photos   l'appui, d'un adh erent ayant visit e une exposition au centre Beaubourg, avec une guide form ee   la lecture labiale.

■ **La feuille de l'Aube** (Association des malentendants et Devenus-Sourds de l'Aube) annonce succinctement, mais d'une mani ere tr es claire le programme de la rentr ee. L'inauguration de la boucle magn etique au th eatre de la Madeleine a eu lieu en pr esence des  lus, d'associations amies et du Bucodes.

■ **Le bulletin des Malentendants et Sourds d'Alsace**, convoque ses adh erents   une sortie originale : trajet dans un train   vapeur inaugur e en 1869.

L'association a joint   son bulletin son rapport moral pour 2007. Nous pouvons y constater qu'elle prend une part active aux activit es de la ville de Mulhouse concernant les malentendants.

■ **L'Echo de l'ANDS** (Association Normande des Devenus-Sourds) nous fait savoir dans son  ditorial qu'une nouvelle association de DSME est n ee dans le Calvados : la r egion est tr es dynamique ! Le forum de la ville du Havre portant sur la sensibilisation des enfants aux m efaits du bruit a permis aux repr esentants de l'association de continuer   travailler efficacement avec les repr esentants de la ville. En lisant ces pages alertes, on ne sait plus qui a  t e le plus combl e, du public ou des participants !

■ **La Caravelle**, organe de l'ARDDS (Association de R eadaptation et de D efense des Devenus-Sourds), nous pr esente un int eressant dossier sur « vivre avec, travailler avec un sourd ». C'est un sujet souvent  voqu e, mais qui nous int eresse toujours, tant cette probl ematique est importante pour nous. Deux pages sont consacr ees   l' volution de l'implant cochl eaire. Les chercheurs se penchent maintenant activement sur une am elioration de la partie interne de l'implant.

■ **Ecouter**, journal de la FCS (F ed eration Catholique des Sourds), rappelle que la FCS va f eter ses cinquante ans d'existence. A citer : une int eressante r etropective des mimes c el ebres.

■ **L'Oreille Active**, bulletin de Surdi 13 (Bouches-du-Rh one) grossit   chaque parution. Les appareils de correction auditive sont toujours au centre des pr eoccupations de l'association. S'y ajoutent les nouveaut es s'appliquant   la boucle magn etique. La publication d'une lettre  crite   France 2 au sujet d'une  mission de t el evision sur les sourds qui a  t e mal per ue par nombre d'associations de sourds oralistes est assortie de la r eponse de Monsieur de Carolis.

■ **L'Oreille Lorraine**, bulletin de l'Espoir Lorrain, nous donne un aper u des premi eres rencontres entre le CHU de Nancy et les associations partenaires. C'est un premier pas vers une meilleure communication entre l'h opital, le personnel, les patients et les associations. Mais il faudrait que les associations soient plus offensives et que le CHU progresse dans son  volution.

■ **La Sourde Oreille** (Association Lyonnaise des Devenus-Sourd et Malentendants) fait l'historique de la langue des signes : histoire d'une langue sans  tymologie, elle attire notre attention sur l'int er et pour tous de la gestuelle du visage et du corps et rappelle l'importance de l'interpr etariat.

■ **Le Bulletin de Liaison d'Oreille et Vie** (Morbihan) fait la synth ese de deux r eunions portant sur les appareils de correction auditive. Un certain nombre d'id ees essentielles ont entra n e un d ebat : quand on parle de malentendants et de sourds, de qui parle-t-on ? Pourquoi s'appareiller quand l'audition baisse ? Qu'attendre de l'audioproth esiste ? Les boucles magn etiques. Suit la liste des lieux  quip es de BM dans le Morbihan.

■ **Le Bulletin d'Information de Surdi 34** (H erault) est fier d' voquer la pr esence de deux membres de Surdi 34 au Championnat d'Europe de tennis des sourds. Un audioproth esiste est venu pr esenter   l'association les aides techniques ; une mesure du niveau sonore des lieux a pr ec ed e cette pr esentation. La rencontre des associations du Midi a eu lieu cette ann ee   Marseille, Polycom assurait la retranscription.

■ **Clin d' eil**, le bulletin de Surdi 49 (Maine-et-Loire), consacre, comme toujours, un certain nombre de pages aux lois, arr etes et d ecrets. Une mine ! ■

*N'oubliez pas d'envoyer votre version papier au Bucodes. Merci.*



## Cherbourg Octeville, une municipalité attentive aux malentendants.

*Anne-Marie nous relate l'élection aux dernières municipales du vice-président de l'Association des Devenus-Sourds et Malentendants de la Manche (ADSMM) et de l'accessibilité mise en place.*

■ Au mois de janvier 2008, Guy Eugène, notre vice-président, a été contacté par M. Cazeneuve pour intégrer la liste « La ville pour ambition » en vue de la campagne des élections municipales. Cette démarche volontaire de Bernard Cazeneuve, maire de Cherbourg Octeville (43 000 habitants), d'intégrer un sourd profond (100 dB sur les deux oreilles) dans son équipe s'inscrit dans la continuité de l'important travail effectué par cette commune vers tous les handicaps, dans des cadres aussi variés que la culture, les ERP, les équipements sportifs, les écoles, la voirie, etc. Entre autres pour les DSME: dix boucles magnétiques (BM) de guichet installées au cours des trois dernières années, un stage de formation et d'information sur la surdité acquise et l'accueil effectué par l'ADSMM auprès du personnel communal, la venue du bus de l'audition.

Le 9 mars, la liste « La ville pour ambition » était élue au premier tour avec presque 68 % des suffrages. Elu conseiller municipal, Guy a bénéficié de la transcription lors des différentes réunions.

M. Cazeneuve, élu président de la CUC (Communauté Urbaine de Cherbourg Octeville), a souhaité intégrer Guy dans le conseil communautaire (envi-

ron 85 000 habitants). La CUC a pris en compte l'accessibilité pour tous les handicaps dans les bâtiments neufs et lors de l'état des lieux des bâtiments communautaires, bien sûr, par l'achat et l'installation de BM: guichets, salles et audioguides dans tous les ERP.

La CUC gère la Cité de la mer, labellisée ATH pour tous les handicaps (c'est suffisamment rare pour être rappelé), les deux pépinières d'entreprises, le CMPP, Intechmer, etc. Ses domaines de compétences s'étendent à la voirie et aux transports (équipement d'ici 2011 de tous les bus de passerelles pour les personnes à mobilité réduite et en dispositifs d'information sonores et visuels, ce que la loi n'impose que pour 2015.

Intégré dans plusieurs commissions et organismes, Guy participe pleinement aux débats et décisions grâce à l'aide apportée par la transcription effectuée par des collaborateurs de Cherbourg et de la CUC et, depuis septembre 2008, par l'ADSMM, grâce à des conventions. Un grand merci à ceux qui se reconnaîtront à la lecture de cet article, et aux élus qui par leur action ont permis d'apporter l'aide nécessaire. ■

*La ville, c'est la vie. Chacun doit pouvoir y trouver sa place.*

*Nul ne doit se sentir écarté de la prise de décision.*

*Cherbourg Octeville veut se construire un avenir solidaire, citoyen.*

*Pour nous, la ville est l'affaire de tous.*

*Une ville citoyenne est d'abord une ville apaisée.*

*Une ville citoyenne est une ville qui associe les habitants à la décision politique.*

*Une ville citoyenne est une ville qui rapproche l'administration de l'administré.*

*Pour que chacun trouve sa place dans la ville, nous voulons une ville solidaire.*

**Bernard Cazeneuve, candidat à la mairie de Cherbourg Octeville, lors de la campagne des élections municipales de 2008.**



## Un pin's avec le dessin de l'oreille barrée et l'inscription « Handicap invisible », pour quoi faire ?

■ Pour faire savoir que notre handicap auditif est bien réel, même s'il ne se voit pas, et le répéter inlassablement en jouant la carte de l'humour!



Le handicap auditif fait partie des handicaps dits INVISIBLES : à première vue, rien ne distingue une personne malentendante d'une personne dite normale! Sauf que lorsque la conversation s'engage, la personne malentendante entend mal. De ce fait elle répond de travers ou même ne répond pas du tout... Ce qui peut être mal interprété par l'interlocuteur. Pour en finir avec malentendus et quiproquos, une adhérente de Surdi 13, Régine Got, architecte, a eu l'idée d'utiliser le pictogramme de l'oreille barrée pour créer un pin's aussi sympathique qu'efficace.

Mesurant deux centimètres sur trois, il existe en bleu et noir, version commune, et en rose et noir incluant un strass, version chic ou kitch. Il s'accroche au revers du vêtement ou au bord du chapeau.

Sensibiliser l'opinion au handicap auditif, aider les malentendants à sortir de leur isolement, et ne plus avoir honte d'être différent... Telles sont quelques-unes des intentions de ce petit pin's. Vous pouvez vous le procurer par correspondance en envoyant votre commande, accompagnée de votre règlement par chèque, et en précisant la couleur désirée, à : SURDI 13 - Maison de la Vie Associative du Ligourès - Place Romée de Villeneuve - 13090 Aix en Provence - Tél. : 04 42 54 77 72

Il vous en coûtera 2 € par pin's, plus 3 € de port, frais forfaitaires pour de 1 à 20 pin's commandés. **Fabienne Steinlin.** ■

## Promotion d'un film (DVD) sur l'accessibilité et la vie quotidienne des DSME.

■ L'association SURDI 49, avec l'aide de « **ADN Productions** » a réalisé un court-métrage, intitulé "**Rencontre du 5<sup>ème</sup> type**", présentant les principales difficultés rencontrées par les devenus-sourds et malentendants dans leur vie quotidienne.

Vrai, simple, pas du tout triste, ce film a reçu les félicitations de l'assemblée générale du Bucodes. Les actrices et l'acteur sont tous des adhérents de SURDI 49.

D'une durée de dix minutes, sous-titré, ce DVD est vendu au prix de 10 euros l'unité (+ 2,65 euros de frais de port).

Si la commande est supérieure à 1 DVD, nous consulter ([aamds-surdi49@wanadoo.fr](mailto:aamds-surdi49@wanadoo.fr)) pour connaître les tarifs et frais de port.

Chèque à l'ordre de SURDI 49, à adresser à Vincent JAUNAY (17 rue Chef-de-Ville 49100 ANGERS). Livraison effectuée dès réception du paiement de la commande.

**Extrait de la jaquette du DVD :** "*La vie quotidienne des malentendants ou devenus-sourds est ponctuée d'embûches et d'incompréhension de leur entourage, qui parfois les isolent à un point tel qu'ils pourraient sembler atterrir d'une autre planète. L'art de communiquer consiste à prendre en compte les facultés et les difficultés de nos interlocuteurs. L'important, c'est la personne à qui l'on s'adresse. Chacun fait l'effort pour mieux se faire comprendre.*" ■

### ■ De l'utilité du pin's

Un commerçant m'indiquait le prix à payer la tête penchée. Devant mon incompréhension, il m'a regardée et je lui ai montré le pin's fixé sur ma veste « Ah d'accord ! » et il m'a redit le montant de ma dette ... en me regardant cette fois...! Et j'ai compris ! **Annie Petit.**

### ■ Il facilite les présentations

Récemment, je participais à un forum de recrutement réservé aux travailleurs handicapés. En me saluant, les recruteurs tombent inévitablement sur mon pin's. Avant même que j'aie à me présenter, ils connaissent ainsi mon handicap. Cela évite leur regard discret mais inquisiteur de la tête aux pieds pour deviner où se situe le problème. Avec le pin's, leur première question devient : « Alors comment cela se passe au quotidien par rapport à votre audition ? ». Comme je me débrouille, plus besoin de me justifier, tout s'enchaîne naturellement ! **Fabienne Steinlin.** ■



## Echo de la Journée nationale de l'audition 2008

Comme chaque année ou presque, une enquête a été commanditée sur un sujet d'actualité par la Journée nationale de l'audition (JNA). En 2008, en partenariat avec Médéric, l'enquête sur le thème choisi, « Le bruit au travail », a été réalisée par Ipsos, institut de sondage bien connu, dont les enquêteurs ont interviewé, entre le 30 novembre et le 16 décembre 2007, un panel de 1 613 personnes exerçant une activité professionnelle, âgées de dix-huit ans et plus, hommes et femmes de toutes catégories socioprofessionnelles, de toutes régions, habitant des communes de toutes tailles. Les résultats, redressés selon la structure de la population active en France, sont représentatifs de la population française. A la suite de la conférence de presse de lancement qui s'est tenue dans les locaux de la mairie du X<sup>e</sup> arrondissement de Paris le 19 février, cette enquête a été répercutée le 13 mars 2008 par les médias écrits, parlés, télévisuels, et par les participants de la JNA.

### ■ Le bruit au travail : un actif sur deux est concerné par un niveau sonore trop élevé.

■ À la question :  **dans l'exercice de votre activité professionnelle, vous arrive-t-il d'être gêné par un niveau sonore trop élevé ?**  Les actifs, pour plus de la moitié d'entre eux, ont déclaré être gênés :

- pour 17 %, très fréquemment ;
- pour 14 %, souvent ;
- pour 20 %, parfois.

Ces chiffres, qui vont être précisés ci-dessous, ont beaucoup surpris les journalistes assistant à la conférence de presse. Nombre de leurs articles et émissions parus lors de la JNA ont témoigné de leur étonnement. Ces données sont confortées par le fait que 20 % des actifs gênés par le bruit excessif dans leur environnement de travail l'ont signalé à leur hiérarchie, soit un actif sur cinq.

### ■ Qui sont les personnes gênées par le bruit ?

Il s'agit pour 70 % d'agriculteurs ou d'ouvriers dont 68 % travaillent dans l'industrie ou la construction.

Mais, bien plus inattendu, 60 % travaillent dans le secteur du commerce, 58 % dans l'administration, 53 % dans les services, 57 % dans des fonctions intermédiaires ou sont des employés ; 53 % sont indépendants ou cadres supérieurs.



### ■ La nature des bruits gênants et leur environnement

Les bruits d'ordre mécanique (58 %) prévalent dans les ateliers, les garages et les chantiers (16 %) qui sont, de plus, parasités par la circulation automobile. Mais d'autres types de nuisances émergent, dans les bureaux et l'espace public, comme les voix, le téléphone, la musique (34 %).

### ■ Conséquences sur la santé

Ces nuisances sonores ont de réels effets délétères sur la santé. Parmi les actifs qui en souffrent, 58 % évoquent des modifications du comportement, énervement et agressivité. Une baisse de l'audition ainsi que des sifflements et des bourdonnements d'oreilles sont signalés par 36 %.

Des maux de tête, une perte du sommeil, de l'anxiété et des troubles de la santé en général sont ressentis par 29 %. Tous les secteurs d'activité ne sont pas à la même enseigne. L'impact du bruit au travail sur la santé et le comportement varie, étroitement corrélé à la nature de la nuisance. Dans l'industrie et la construction, c'est la répercussion sur l'audition qui est la plus importante (53 %). Mais c'est principalement sur le comportement qu'agit le bruit dans les autres secteurs d'activité, en particulier pour les actifs appartenant aux administrations (75 %).





## ■ Des éléments de réponse aux nuisances sonores.

### ■ Les protections auditives

Mises à la disposition de 4 actifs sur 10 seulement, elles sont, dans ce cas, largement utilisées : de façon systématique par 43 %, parfois par 39 %. Il n'y a que 9 % de ceux à qui elles sont proposées qui déclarent ne pas les utiliser.

### ■ Le dépistage auditif

Il est loin de concerner tous les actifs en France, puisque seulement 43 % en ont bénéficié dans le cadre de la visite médicale annuelle ; 45 % ont eu une visite sans dépistage auditif, et 12 % n'ont pas eu de visite du tout. Cela concerne 62 % de ceux qui travaillent dans l'industrie et la construction, beaucoup moins les actifs du tertiaire.

### ■ La réduction du bruit du travail à sa source

Cette réponse, intervenant dans une logique de prévention, est une alternative jugée réaliste par la moitié des interviewés (51 %) qui estiment possible de faire en sorte qu'ainsi le bruit gêne moins ou plus du tout. L'autre moitié estime en revanche que ce n'est probablement pas (26 %), ou même certainement pas réaliste du tout (23 %).

## ■ L'information

Le niveau d'information concernant les conséquences sur la santé engendrées par le bruit au travail est estimé satisfaisant par 68% dans les secteurs de l'industrie et de la construction, mais insuffisant par 41% des actifs concernés par les nuisances sonores. Il n'y a d'ailleurs qu'un quart des actifs - un tiers dans l'industrie et la construction - ayant eu l'occasion de participer à une action d'information sur le bruit au travail.

## ■ Conclusion

Cette enquête a permis de mettre en relief les effets délétères du bruit au travail, qui perturbent la santé d'un très grand nombre d'actifs et sans être réservés à des secteurs d'activité précisément délimités. Il est permis de regretter que les personnes dont l'audition est déficiente, et qui sont, dans le monde du travail, plus nombreuses qu'on ne le croit souvent, n'apparaissent pas de façon précise dans le panel des actifs interviewés.

Enfin, il apparaît clairement qu'on devrait prendre en compte les agressions sonores autres que les bruits très intenses, seuls visés par la réglementation actuelle. ■

## Extrait de la publication de la JNA "Le bruit au travail"

■ La réglementation du bruit au travail est complexe et ne peut être résumée en quelques lignes. Est actuellement en vigueur le décret 2006-892 du 19 juillet 2006, qui vient en conformité avec la directive 2003/10/CE du Parlement européen ; ce texte est applicable depuis le 15 février 2006, et renforce la protection des travailleurs. La réglementation impose de réduire les émissions sonores autant qu'il est possible de le faire compte tenu des possibilités techniques et aussi, doit-on ajouter, des nécessités économiques. Mais, la protection individuelle restant le procédé le plus universel et le moins cher pour atténuer les sons, le port de ces dispositifs ainsi que le déclenchement des autres actions de prévention sont subordonnés à deux paramètres physiques :

- le niveau d'exposition quotidienne au bruit (Lex, 8h) est le niveau moyen auquel est soumis l'ouvrier pendant une journée de travail de huit heures. Lorsque l'exposition varie d'un jour à l'autre on utilise le niveau d'exposition hebdomadaire qui est une moyenne sur cinq jours des niveaux d'exposition quotidienne.

- le niveau de crête (Lc) est le niveau maximum instantané perçu et il est surtout utile pour caractériser les sons brefs dits impulsifs.

La réglementation fixe des valeurs dont le dépassement déclenche soit l'incitation au port de protecteurs, soit l'obligation de les porter. Les valeurs de 80 dBA pour le niveau d'exposition quotidienne et de 135 dBC pour le niveau de crête constituent les seuils au-dessus desquels des protecteurs individuels doivent être mis à disposition des ouvriers, sans que leur port soit obligatoire. Au-delà de 85 dBA pour le Lex et de 137 dBC pour le Lc, le port de protecteurs individuels est obligatoire. Le décret indique d'autre part que les valeurs limites d'exposition, éventuellement sous protecteurs, sont de 87 dBA pour le niveau d'exposition quotidienne et de 140 dBC pour le niveau de crête.

Les autres éléments de protection : information, surveillance médicale, contrôles, sont également renforcés. ■



## Deux ans sans le moindre son

*Bonjour, je m'appelle Myriam, j'ai quarante-quatre ans, cela fait huit ans que j'ai perdu l'ouïe subitement. Voici mon histoire...*

■ Un lundi matin de novembre 2000, en me levant pour partir travailler et prendre l'autoroute, je ressens une grande fatigue, je tousse aussi depuis deux à trois jours. Malgré cela, je prends l'autoroute et quitte mon compagnon en congé pour la semaine. Sur l'autoroute, je dois m'arrêter car je m'endors au volant. Après cinq minutes au grand air, je repars. Au péage j'appelle de mon portable mon compagnon, lui disant que je suis arrivée et que je me rends au travail. Au bout d'une demi-heure sur mon lieu de travail, je ne vais pas bien. Je me sens fatiguée et je tousse, je pense alors à la grippe.

Je décide donc de rentrer chez moi. A 14 heures je vais chez le médecin qui ne diagnostique « rien de particulier », il me donne des antibiotiques pour la toux, me fait un arrêt de travail d'une semaine et je retourne à la maison. J'appelle ma collègue et lui dis que je suis arrêtée.

Le lendemain, je ne cesse de vomir, j'arrête les antibiotiques, me disant que je ne les supporte pas, et prévois de retourner chez le médecin le lendemain. Puis plus rien... Je ne me souviens de rien.

J'ouvre les yeux. Je me réveille, on est en décembre, je l'ignore et progressivement, je réalise que je suis entourée de blouses blanches.

Je me rends compte que les gens autour de moi ne font aucun bruit, mais je ne réalise pas ce qui se passe.

Je vois mon compagnon, ma famille, ma collègue en blouse blanche, mais je ne comprends rien de ce qu'ils semblent dire.

Quelque temps après, mon compagnon, ayant attendu que je sois mieux, m'écrit sur une ardoise que je viens de faire une méningite, (pneumocoque dans les poumons: une maladie qui touche principalement les enfants) avec un coma de trois semaines et que je suis devenue « sourde à 100 % ». Je lui dois la vie car j'étais seule chez moi, il a essayé de me téléphoner le mardi et le mercredi matin, je ne répondais pas sur mon portable et mon fixe sonnait toujours occupé. Me sachant fatiguée, il s'est inquiété, a téléphoné au médecin pour savoir s'il m'avait revue, il a aussi appelé des amis, puis il a décidé de prendre l'autoroute et de rentrer. En arrivant, il m'a trouvée à demi-inconsciente étendue sur mon lit, le téléphone décroché, la cafetière cassée... Il a appelé aussitôt le SAMU.

Je suis donc devenue sourde, tout s'écroule devant moi... et je fonds en larmes, aucune parole ne peut me soulager car je ne saisis rien... C'est un cauchemar!

Mais peu à peu, je vais mieux et je sors de réanimation.

Je vais rester hospitalisée jusqu'à fin décembre. Pendant ce temps-là, je suis une rééducation car je ne tiens plus debout, j'ai perdu tous mes muscles et l'on me fait divers tests et examens pour mon audition. Je communique avec les gens par écrit. Peu avant Noël, on s'occupe de me trouver une place dans un centre de rééducation car je ne peux me déplacer qu'en fauteuil roulant.

Là-bas, on me prend en charge non seulement pour la rééducation mais aussi pour communiquer et c'est avec une orthophoniste que, tous les jours, je prends mes premiers cours de lecture labiale, et ce n'est pas une chose facile de lire sur les lèvres.

Je fais des essais avec un appareil auditif pendant dix jours pour voir si je perçois quelque chose, il n'en est rien, on m'envoie donc à l'Institut Saint-Pierre à Palavas-les-Flots où l'on me parle d'une intervention et de la pose d'un implant cochléaire sur le nerf auditif. Pour cela je rencontre une dame qui est ravie de porter cet appareil et d'entendre à nouveau.

Je ne resterai finalement qu'un mois en centre de rééducation, et c'est au début février 2001 que je rentre chez moi.

Je suis régulièrement des séances de rééducation vestibulaire.

C'est en octobre 2001 que je subis l'intervention, mais quand je me réveille le professeur me dit qu'il n'a pas pu la faire, il y a ossification de la cochlée, il a donc scié l'os, commandé un implant aux Etats-Unis et prévoit une opération la semaine suivante. L'intervention s'est bien passée, je dois attendre un mois la cicatrisation de la plaie pour placer la partie externe de l'appareil. Premier essai à l'hôpital, rien ne se passe; deuxième essai, rien du tout; après le troisième essai, le professeur intervient lui-même et découvre que ça ne fonctionne pas sur moi.

Mes espoirs d'entendre à nouveau disparaissent et je m'écroule une nouvelle fois, je risque de rester sourde toute ma vie. Toutefois, le professeur explique qu'à Paris une opération est possible,



l'implantation du tronc cérébral. Tout cela me fait peur, très peur, je suis partagée entre le fait de vouloir le tenter et la crainte d'un nouvel échec, mais je n'imagine pas qu'il me soit possible de rester toute ma vie sans entendre quoi que ce soit.

En février 2002 je reprends mon travail en étant juste capable de lire sur les lèvres. J'apprends que mon dossier médical a été transmis à Paris et au mois d'avril 2002, je pars avec mon compagnon à l'hôpital Beaujon où l'on m'explique en quoi consiste l'opération. J'y remonterai environ une dizaine de fois pour des rendez-vous avec les médecins, avec des personnes implantées, etc.

L'attente sera longue, finalement je recevrai un courrier me disant que je serai opérée à Paris le 22 octobre 2002.

C'est donc le 21 octobre que je me retrouve à l'hôpital Beaujon. J'ai une énorme angoisse qui me prend, non seulement la peur de l'opération mais aussi la peur d'un nouvel échec.

Je suis donc opérée et je me réveille en réanimation, puis on me transfère dans ma chambre, je n'ai pas de douleur spéciale à la tête, on me refait le pansement tous les deux jours. Je reste hospitalisée une dizaine de jours, puis j'y retourne un mois après pour placer la partie externe de l'appareil.

On me fait cela au bloc opératoire sous perfusion en cas de problème. Tout se passe bien, j'entends des sons à nouveau mais je ne supporte pas car cela fait deux ans que je n'ai plus entendu le moindre son.

Je rentre chez moi ainsi et m'oblige régulièrement à porter l'appareil le plus longtemps possible.

J'obtiens le privilège de faire ma rééducation orthophonique à Palavas, à l'Institut Saint-Pierre, ce qui m'évite les déplacements vers Paris. Je fais des réglages tous les mois.

Je progresse lentement, tout se passe bien, mais je trouve que l'appareil avec un fil et un boîtier n'est vraiment pas pratique et je vois les autres implan-

tés avec des contours d'oreille, aussi je demande lors d'un réglage si je ne pourrais pas avoir un contour d'oreille. L'équipe de Palavas n'ayant eu aucun implanté du tronc cérébral avant moi se renseigne sur Paris, où on le leur déconseille car ce serait moins précis pour moi.

Je tente tout de même des essais en mars 2003 avec un contour d'oreille et je ne sens aucune différence dans ce que je perçois. Mais on me dit « *il faut le financervous-même* » et la facture s'élève à 5 449 €, ce qui est énorme pour mon salaire. Je n'hésite pas à taper à toutes les portes pour obtenir des aides et finalement j'arrive à obtenir le montant global avec les aides. Là je suis vraiment heureuse et j'obtiens donc ce nouvel appareil. Il passe plus inaperçu et surtout est moins encombrant.

Aujourd'hui, cinq ans ont passé, je suis régulièrement des cours d'orthophonie, deux séances par semaine et fais des réglages désormais une fois par an.

Je peux dire que « j'entends » à nouveau, mais différemment car je n'arrive pas toujours à identifier le « son ». Je reconnais facilement les bruits qui me sont familiers mais, pour communiquer avec les gens, j'ai « obligatoirement » besoin de la lecture labiale et l'appareil. Je ne souffre plus de mon handicap comme au début...

Je n'imaginai pas vivre le restant de ma vie « sourde à 100 % ». Là, je revis, il y a de la « vie » autour de moi, si je sors dans la rue, j'entends la circulation, les gens parler, les enfants pleurer alors que je suis restée deux ans sans le moindre son, je suis plus paisible, plus rassurée...

Je conseille à tous ceux ou celles qui doutent de l'opération et des résultats de ne pas hésiter, la vie est plus riche en entendant et l'opération de l'implant cochléaire ou de l'implant du tronc cérébral, comme la mienne, n'est en aucun cas douloureuse.

En 2002 j'étais la 11<sup>ème</sup> opérée en France. ■

### « Deaf sentence »

■ Le titre anglais (« sentence de surdité » littéralement) est un jeu de mots avec « death sentence » – sentence de mort... Le dernier roman de David Lodge - écrivain connu (*Un tout petit monde, Thérapie*) - met en effet en scène un professeur de linguistique devenu malentendant... Si son ouïe défaillante n'est pas le seul moteur du récit, elle est omniprésente ; pataquès, pénibilité du bruit, situations embarrassantes, appareillage et piles, assurance, cours de lecture labiale, devenus-sourds célèbres, « système d'écoute à boucle », tous ces éléments de notre quotidien traversent toutes les pages - nous apprenant au passage que les traducteurs ne connaissent pas le terme usuel français « boucle magnétique »... Certains lecteurs (malentendants) ont trouvé ce livre très drôle ; je l'ai trouvé pour ma part à la fois presque clinique (il y a assurément un vécu réel et bien exprimé) et assez conventionnel dans sa vision de la surdité acquise (exemple : le sourd est comique, l'aveugle tragique...). Mais qu'une plume célèbre s'attache à notre quotidien, quel réconfort... N'hésitez pas, lisez, puis réagissez ! **Françoise Quérue**.

**David Lodge** : « *La vie en sourdine* », Roman Rivages, 21,50 euros. ■



## Lecture labiale, mon amie !

*Janvier 1953, âgée de dix ans, j'étais pensionnaire dans un collège. Une grippe se déclare, se transforme en primo-infection, puis se complique en méningite. J'ai été soignée avec la streptomycine pendant douze mois dont sept mois en hôpital. Le 9 septembre, jour de mon anniversaire (onze ans) ma mère m'apporte une plante. Je dors. Un geste maladroit et le pot se casse. Le bruit ne me réveille pas. Ma mère, prévenue des effets « secondaires » de la streptomycine, comprend que mes oreilles ne se réveilleront pas... Surdité quasi totale bilatérale.*

■ J'ai passé ma convalescence chez mes parents en Vendée. Ma mère me faisait faire des exercices de lecture labiale. A onze ans, la conversation est simple, je m'y habituai vite. Mais mes parents ont voulu que j'améliore ces performances. L'orthophonie en libéral n'existait pas. Je suis allée pendant un an en internat à l'Institut pour jeunes filles sourdes de naissance de Larnay à Poitiers. Dur, dur... Puis j'ai rattrapé ma scolarité avec des cours particuliers. Mes parents envisageaient de « monter » à Paris pour me permettre de suivre le cours Morvan. La maladie, puis le décès de ma mère, ont modifié les projets. J'ai été interne pendant un an dans un collège technique pour apprendre la technologie de la couture. Placée au premier rang face au professeur, je suivais plus ou moins bien selon le prof. Puis, j'ai effectué un apprentissage de trois ans dans un atelier de couture à Nantes, avec cours à la Chambre des Métiers. J'ai réussi le CAP Couture. Après cinq années de travail en atelier, je me suis installée comme artisan couturière durant seize ans. De 1980 à 2000, j'ai travaillé dans une boutique de prêt-à-porter comme salariée « valide » (ni AAH, ni RQTH). Puis j'ai pris ma retraite.

J'ai passé mon permis de conduire en 1978. Réussi code et conduite dès la première épreuve sans avoir eu de cours privés pour le code.

Comment ai-je vécu tout ça au niveau de la communication? Cela n'a pas été simple, bien sûr. Dès l'âge de douze ans j'étais décidée à me « débrouiller » seule le plus possible. A travailler. Sans la lecture labiale, je n'aurais pas pu réaliser tout ce que j'ai entrepris, je n'aurais pas pu être aussi à l'aise avec « les autres ». Bien sûr, j'ai dû maintes fois me faire aider: accompagner pour des démarches, télépho-



Attentive aux paroles de mon interlocuteur lors d'une journée de travail à Nantes sur l'accessibilité du tramway.

ner. Le Minitel, le fax et Internet sont venus bien plus tard. Ils ont changé ma vie tout comme le sous-titrage TV. Vers 1983, j'ai rencontré la section ARDDS 44. Je me suis sentie moins isolée moralement. J'ai commencé à exprimer mon ressenti. J'ai voyagé avec des groupes de personnes entendant. Ce n'est pas facile, il faut se mettre en avant, expliquer comment communiquer, être sur le qui-vive, mais j'ai rencontré des gens « à l'écoute » prêts à aider. Oublions les autres!

J'ai toujours « annoncé la couleur » : je suis sourde, je lis sur les lèvres, regardez-moi, ne parlez pas trop vite, ou écrivez-moi. Il y a les récalcitrants, ceux qui, en plus de parler mal, écrivent illisiblement, et me donnent envie de tout casser...

Non appareillable, je ne peux bénéficier de la boucle magnétique mais au sein de Surdi 49, où je milite depuis huit ans, j'en ai toujours fait la promotion en même temps que celles de la lecture labiale et de la technique de l'écrit (TAO). La surdité profonde va régresser grâce à l'appareillage et à l'implantation; les boucles magnétiques seront de plus en plus installées dans les accueils, les ERP, les cinémas... J'avoue être souvent découragée - pour moi et mes semblables - en constatant que ces techniques et celle de l'écrit ne se professionnalisent pas vite. J'ai étudié la possibilité d'une implantation cochléaire. J'ai reçu un avis favorable. Avec ma bonne lecture labiale j'espère que les sons entendus me permettront de faire moins d'efforts au niveau du déchiffrement visuel. Car, chacun le sait, quand on vieillit les marches sont plus hautes, la lumière plus faible, et... les gens parlent plus mal! Mais cela est un autre challenge, pas gagné d'avance, ce sera long, et sans issue minimale garantie. ■



# Le sabir malentendant

*Amis lecteurs, au fil des pages, vous décryptez, avec plus ou moins de bonheur, les sigles qui émaillent nos articles. Voici un petit texte qui devrait vous en fournir la clé...*

■ A vous qui nous lisez depuis déjà quelque temps, certains sigles sont maintenant familiers : **Bucodes**, **Unisda**, les **AG** et **CA**, les **DSME** et leurs **ACA**, la **MDPH** et la **PCH**, etc.

Mais savez-vous bien tout ce qui peut se cacher derrière ces mots barbares ?

Remontons donc aux origines...

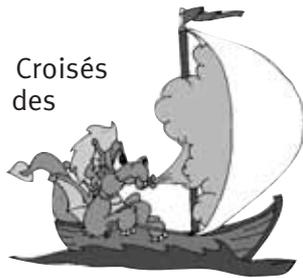
## ■ Bucodes, AG, CA, ME et DS

Il faut savoir que le Bucodes, c'est tout simplement un très ancien BUcolique COmité D'Experts Sympas, qui organise avec bonheur des Cocktails Animés avec ses Artistes Géniaux. Ainsi, lors de ces fameux Cocktails Animés, vous aurez la chance de côtoyer des Muses Enjouées, des Ménestrels Ethérés mais aussi des Dames Spirituelles, de Délicates Sylphides, des Demoiselles Suaves. Très souvent ce sont ses Musicos Ecolos qui mènent la danse, l'ambiance est toujours fort joyeuse même si, quelquefois, des Disciples Survolés ont des échanges passionnés avec quelques Malicieux Energumènes...



## ■ FCS et ARDDS

Savez-vous que les Fiers Croisés Silencieux sont à l'origine des Fameux Contes Spirituels que l'on se retransmet... de bouche à oreille au fil des âges ? Peut-être avez-vous entendu évoquer l'épopée des Anciens Rappeurs Dragueurs Danseurs Sifleurs cinglant les ondes sonores à bord de leur Caravelle ? Nos anciens continuent leurs aventures au sein du Bucodes !



## ■ UNISDA, DA

Si les Artistes Géniaux du Bucodes sont désormais célèbres, c'est pourtant souvent l'Ultime Noyau d'Individus Sachant Déclamer une Aubade qui tient le devant de la scène – parisienne - et attire les médias. Culture oblige !!

Il faut reconnaître que l'Unisda a su rallier avec élégance tous les Dédés Amicaux et toutes les Doudous Alertes... lesquels ensemble mènent grand train !



## ■ LL, LPC et LSF

Pourtant tous ces Dédés et ces Doudous sont des People fort discrets... Vous identifierez les jeunes ME grâce à leur Look Parfaitement Cool. Une minorité de Seigneurs n'utilisent que la Lessive Sans Ferriphosphates et essaieront de vous convaincre d'en faire autant.

Et ils ont tous en commun un usage immodéré de... Lingerie Légère !

## ■ JNA et JMS

Leurs mœurs sont pourtant fort dissemblables :

- Les uns s'adonnent à leur Jogging Matinal Solitaire.
- Les autres se mobilisent au cours de Joutes Nocturnes Anonymes.



## ■ MDPH, PCH, ACA et AT

Un grand nombre fréquente assidûment la Maison Des Plaisirs Hallucinogènes... espérant y trouver un peu de liberté... tandis que d'autres osent à peine réclamer une Pilule Croquante Homéopathique. C'est pourtant dans ces lieux qu'on peut échanger d'Agréables Conversations Allumées ou se procurer de précieux Alambics Tubulaires.

Et vous ? Vous vous êtes reconnus ? ■



**Bucodes** : Bureau de Coordination des associations de malentendants et devenus sourds

**AG** : Assemblée Générale

**CA** : Conseil d'Administration

**DS** : Devenus Sourds

**ME** : MalEntendants

**FCS** : Fraternité Catholique des Sourds

**ARDDS** : Association de Réadaptation et de Défense des Devenus Sourds

**Unisda** : Union Nationale pour l'Insertion Sociale des Déficients Auditifs

**DA** : Déficients Auditifs

**LPC** : Langage Parlé Complété

**LSF** : Langue des Signes Française

**LL** : Lecture Labiale

**JMS** : Journée Mondiale des Sourds

**JNA** : Journée Nationale de l'Audition

**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées

**PCH** : Prestation de Compensation du Handicap

**ACA** : Appareil de Correction Auditive

**AT** : Aides Techniques



## Championnat d'Europe de Tennis des Sourds : l'équipe de France était bien présente !

*Du 26 juillet au 3 août 2008 se sont déroulés les onzièmes Championnats d'Europe de Tennis des Sourds à Bucarest, en Roumanie. L'équipe de France a effectué le déplacement avec trois joueurs (dont un implanté cochléaire, Maxime) trois joueuses (dont la narratrice, Valérie, malentendante), un coach et le directeur technique fédéral du Tennis Sourds/Malentendants. Récit de cette aventure...*

■ Jeudi 24 juillet à 12 h 30, toute l'équipe s'est retrouvée à Paris, à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, devant le comptoir d'Air France. Nous nous étions vus, pour la première fois, pour certains, lors du rassemblement qui avait eu lieu les 4 et 5 avril derniers au CREPS de Poitiers. Nous étions tous contents de nous revoir pour vivre cette aventure sportive ensemble. Mais qui compose cette équipe ?

Matthieu Martineau (Matt) : directeur technique fédéral du tennis sourds/malentendants.

Laurent Garros (le coach) : entraîneur-professeur d'EPS au CREPS de Poitiers.



de gauche à droite => Argent : Italie / Or : Allemagne / Bronze : France (Sophie Bernard et Valérie Caillaud)

Pour les joueuses: Sophie Bernard (classée à 2/6), Valérie Caillaud (classée à 15/2) et Houda Moustahsine (classée à 2/6).

Pour les joueurs: Nicolas Didier (classé à 15/2), Mikaël Laurent (classé à -4/6) et Maxime Sanchez (classé à 15/1).

Après les rituels relatifs à l'enregistrement des bagages et le passage des sas de sécurité, nous voici tous dans l'avion. Décollage à 15 h 30: cette fois, ça y est, nous sommes partis pour dix jours de compétition non stop!!!

Vendredi 25 juillet: réunion de débriefing en fin de matinée. Il s'agissait, d'une part, de distribuer les tenues de tennis de notre sponsor Technifibre et, d'autre part, de mettre en place l'organisation des jours à venir: entraînements, heure de départ pour le club en fonction des matches, échauffement, repas, etc. Samedi 26 juillet: c'est la cérémonie d'ouverture,

nous arrivons au club vers 10 h. Toutes les autres équipes sont également là. Nous continuons à faire connaissance, et même si une partie d'entre nous ne pratique pas la langue des signes, nous arrivons malgré tout à communiquer. Chaque équipe entre sur le court à tour de rôle avec son drapeau, les organisateurs sont là, nous « écoutons » le discours. Les premiers matches démarrent peu de temps après. Ca y est, la compétition a réellement débuté! De ce samedi 26 juillet au samedi 3 août, nous avons passé toutes nos journées au club. Les matches se sont enchaînés pour atteindre parfois une fréquence de deux par jour! En conséquence, les courbatures sont vite arrivées. Certaines fois, il a fallu se lever à 6 h 30 pour jouer le premier match à 8 h 30 et ça, ce n'est pas facile moralement. Nous étions au club aussi pour encourager ceux d'entre nous qui étaient toujours en compétition.



Argent : France (Maxime Sanchez et Mikaël Laurent) / Or : Autriche / Bronze : Allemagne

Finalement, cette semaine a vite filé. Nous avons eu du beau temps du début à la fin et des températures avoisinant les 34 degrés. Les organisateurs se sont également mis en quatre pour que tout se passe bien. Samedi 3 août, les derniers matches se terminent et nous enchaînons sur la remise des récompenses (cf. photos). L'équipe de France obtient quatre médailles: trois en argent et une en bronze. Bravo pour tous ces résultats!!!

Prochain objectif: les Jeux Olympiques des Sourds en septembre 2009 à... Taïwan. ■

Plus d'informations et de photos sur le site suivant : <http://www.deafsports-edso.eu/sports/tennis/index.php>



## La Martinique

■ Depuis 2004 la Martinique a la possibilité d'implanter les sourds profonds. Le nombre de personnes implantées s'accroît d'année en année. Il était donc important que cette population puisse se rencontrer, s'informer, s'entraider...

Depuis quelques années, il existe à la Martinique des associations de sourds. Il s'avérait utile de créer une association rassemblant les implantés.

L'association A2PDM (Association pour la Prévention et la Promotion des Déficiants auditifs de la Martinique) vise la prévention des risques de perte de l'audition, la facilité d'échanges avec l'extérieur pour les implantés en priorité, l'aide en ce qui concerne l'appareillage : achat, assurance, entretien, réglages, suivi...

Tous les tests et examens sont préalablement pratiqués sur place, ainsi que les réglages, le suivi, etc. L'association accueille en son sein les adultes implantés, les parents des enfants implantés et tous ceux qui sont sensibles au problème du risque de la perte de l'audition.

Il existe à la Martinique différentes structures de prise en charge des déficients auditifs (DA) sur le plan médical :

- des orthophonistes libéraux
- un orthophoniste hospitalier pour les implantés
- une prise en charge O.R.L., audioprothésiste
- une prise en charge médico-chirurgicale : prothétique, implant cochléaire

Nous avons trois ou quatre audioprothésistes.

Il y a environ trente-cinq implantés en Martinique, dont sept ou huit adultes.

Un travail en réseau est réalisé entre le centre hospitalier du Lamantin et l'A2PDM, l'AMEDAV (Association Martiniquaise pour l'Education des Déficiants Auditifs et Visuels), l'union régionale des médecins et le collège O.R.L. de la Martinique.

En Martinique, le risque de déficience auditive chez les enfants est de 2 à 3 sur 1000. Ce risque est plus grand chez les prématurés : 1 sur 100. On compte 1 enfant prématuré sur 5 naissances.

Le dépistage entrepris depuis novembre 2002 chez les nouveau-nés et les enfants jusqu'à l'âge préscolaire permettra d'évaluer le nombre de DA existant dans notre île.

Une sélection sera entreprise pour déterminer les besoins en prothèses conventionnelles ou implants cochléaires.

Les spécialistes préfèrent sélectionner les enfants et les adultes qui ont perdu l'audition après traumatisme ou méningite.

Les porteurs d'implant se heurtent à certaines difficultés liées à la batterie, aux piles, à l'assurance, aux prises en charge...

Des enfants sourds viennent depuis la Guadeloupe se faire implanter en Martinique.

La création d'un centre d'implantation pour les Antilles et la Guyane est envisagée. ■

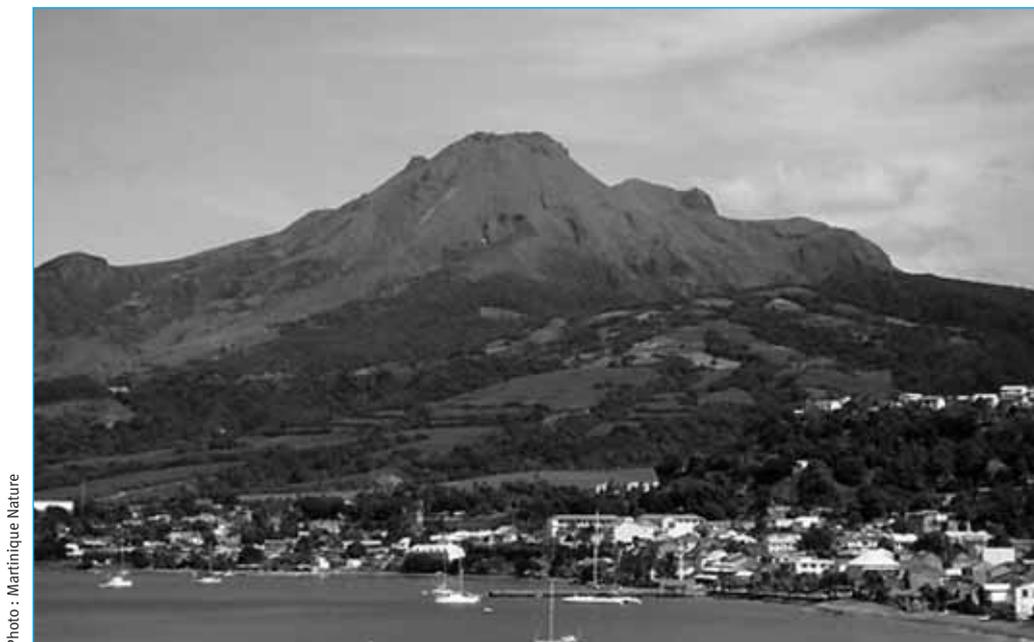


Photo : Martinique Nature

Saint-Pierre : Montagne Pelée



## L'extraordinaire histoire de Howard Weinstein

*« L'Afrique a besoin de prothèses auditives ! » Ce cri de détresse fut entendu par Howard Weinstein. Il y répondit en proposant un appareil peu cher, fonctionnant à l'énergie solaire. Ce fut pour lui l'occasion de repartir à zéro.*

■ Le canadien Howard Weinstein avait fait fortune dans la plomberie. Il avait bâti une grosse entreprise qu'il avait vendue à des sociétés de grand renom, tout en en restant le PDG. Dans les années 90, il avait accédé à un style de vie qui fait rêver : une splendide demeure à Montréal, une villa à la campagne, donnant sur un lac avec une piste de ski derrière... Mais, en 1995, sa vie s'est effondrée... Sa fille, Sarah, âgée de dix ans, est morte dans son sommeil, d'une rupture d'anévrisme. « J'étais complètement perdu. » dit-il. Il fut renvoyé de son entreprise, « galéra » en psychothérapie, créa une nouvelle société qui fit faillite. « La vie ne rimait plus à rien. » ajoute-t-il.

Tout à coup, en 2001, il entend parler d'un emploi rémunéré 1000 \$ par mois, destiné à aider les Africains pauvres, il saute sur l'occasion. « Les Africains disent que la bénédiction est près de la blessure ! dit-il encore. Je savais que ce travail était pour moi ! »

Et l'on retrouve Howard Weinstein, maintenant retraité de cinquante-sept ans, sur le long chemin qui mène de Montréal à Otse, minuscule bourgade de l'arrière-pays du Botswana. Quand il débarque dans cette localité grillée de 3 500 âmes, à la lisière du désert du Kalahari, il sait que sa mission ne sera pas une partie de plaisir. Mais tout ce qu'il souhaite, c'est trouver un lieu où reconstruire sa vie. L'Entraide universitaire mondiale du Canada, organisme canadien à but social, l'a envoyé à Otse pour monter une société susceptible de fournir aux Africains malentendants un appareil auditif à un prix abordable. Le problème est que, pour les Africains, un appareil, même à un prix abordable, paraît être quelque chose qui n'existe pas. Les habitants d'Otse, d'ailleurs, semblent incapables de payer quoi que ce soit !

« Mon bureau comportait une seule pièce avec deux chaises et aucun personnel, se souvient Howard Weinstein, nous commençons à zéro. » C'était exactement ce qu'il était venu chercher !

Le premier obstacle fut technique. Chez lui, au Canada, Howard Weinstein était incollable sur les manchons, les douilles ou les bidets, mais il ne connaissait absolument rien à l'audiologie ! « J'étais

si ignorant, commente-t-il, qu'un décibel ou la Fée Clochette, c'était, pour moi, du pareil au même ! » Néanmoins, il n'a pas eu besoin d'un diplôme en physiologie pour saisir la portée du problème. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé, il y a environ 250 millions de malentendants dans le monde. Et on fabrique moins de 10 millions d'appareils par an. Pourquoi ? « A cause des piles, a répondu Howard Weinstein. Elles coûtent 1 dollar pièce et durent environ une semaine. » C'est un prix prohibitif dans des pays où le salaire moyen n'est que de 1 dollar par jour. Même si on leur faisait cadeau d'un appareil standard, beaucoup d'utilisateurs n'auraient pas les moyens de le maintenir en état de marche. Et Howard Weinstein d'ajouter : « En Afrique, en Amérique latine et en Asie, les gens pauvres portent un appareil jusqu'à ce que les piles s'usent, puis ils le mettent dans un tiroir ou le vendent. Celui qui serait capable de trouver une solution pourrait soulager des millions de personnes. »

Howard Weinstein savait ce qu'il avait à faire : changer le modèle commercial. Fort de son expérience du monde des affaires, il s'est accroché à son téléphone, discutant avec les financiers, consultant les génies de l'électronique, marchandant avec les fabricants. Il réussit à obtenir un soutien financier du gouvernement américain par l'intermédiaire de l'African Development Foundation et, grâce à l'aide de quelques experts en électronique et d'industriels dévoués qui renoncèrent à leurs bénéfices habituels, il produisit quelque chose de très nouveau : une prothèse auditive bon marché, fonctionnant avec des piles solaires rechargeables. L'aspect de cette prothèse est très banal, juste un morceau de plastique en forme de noix de cajou, à nicher derrière l'oreille. Le prix est de 100 dollars, un cinquième du prix de l'appareil le moins cher sur le marché. Les piles rechargeables à 1 dollar pièce durent de deux à trois ans. Mais, même dans ces conditions, Howard Weinstein se rendit compte que l'appareil ne servirait pas à grand-chose sans une source d'énergie fiable. Il construisit alors un chargeur de poche pouvant se brancher soit sur une prise murale, soit sur un panneau solaire encastré dans l'appareil.



Newsweek © 2008

Ce constructeur inventif a également su profiter d'une autre source d'énergie sous-exploitée : les sourds gestuels eux-mêmes. « *La maîtrise de la langue des signes exige une étroite coordination de la main et de l'œil, constate Howard Weinstein, ce qui permet aux sourds de bien s'adapter au soudage fin et à la microélectronique qui entrent dans la fabrication des appareils auditifs.* »

Aujourd'hui, la pièce jadis à moitié vide, située dans cette bourgade semi-désertique, est devenue le pivot d'une affaire florissante sans but lucratif. Quelque 20 000 personnes, dans une trentaine de pays, utilisent actuellement les appareils, les chargeurs et les piles de la marque « Solar-Aid ». Avec l'aide financière de la fondation Ashoka et de la fondation Lemelson, installées dans l'Orégon, Howard Weinstein, en collaboration avec des ingénieurs de l'Université de Sao Paulo, travaille à la mise au point d'un appareil auditif digital de seconde génération. Pour lui, le Brésil est la tête de pont de toute l'Amérique latine. De plus, il envisage l'installation en Jordanie d'une deuxième société sans but lucratif qui permettrait d'atteindre l'ensemble du Moyen Orient. Après quoi, il s'attaquera à la Chine et à l'Inde. Au total, il espère fournir un emploi à 1 000 personnes sourdes dans une période de trois à cinq ans.

Le plus difficile, dans toute cette histoire, fut de convaincre les industriels, car l'argent investi

dans les appareils auditifs de Howard Weinstein était, en fait, destiné au marché des consommateurs aisés, qui paient leurs appareils de 500 à 10 000 dollars. Persuader les géants de l'électronique de fabriquer des produits peu chers équivaut à demander aux firmes pharmaceutiques de produire des médicaments efficaces et bon marché pour les traitements contre la malaria, la tuberculose, le VIH et toutes les autres « maladies de pauvres ». Mais là où certains voyaient un mur, Howard Weinstein voyait seulement une frontière. L'ont suivi dans cette voie Sam Mok et Dan Carlson, de Sound Design Technologies, une entreprise de Toronto qui engrange 40 millions de dollars par an en fabriquant des microprocesseurs utilisés par les grandes marques d'appareils auditifs. Tous deux ont tenu à préciser qu'ils ne pensaient pas faire œuvre caritative en décidant de suivre Howard Weinstein. « *Soyons clairs, a dit Carlson, qui lui-même est en train de dessiner et de perfectionner un nouvel appareil auditif digital, son modèle est conçu pour des gens qui sont en dehors de l'économie classique... Pour l'instant, on ne gagnera peut-être pas beaucoup d'argent, mais si on persiste, les marchés sont tellement vastes que la clientèle ne peut que s'accroître!* »

Un tel argument ne devrait pas manquer d'accrocher les investisseurs, même ceux qui sont sans cœur! ■



## Jean-Louis Brassière, auteur du projet « Surdivoiles »

Suite de l'interview de Jean-Louis parue dans le numéro 31 de Résonnances.  
Jean Mer s'est intéressé aux conditions de navigation de ce professionnel de la mer et du voyage...

### ■ Jean Mer : Quelle est l'origine de votre surdité ?

**Jean-Louis Brassière :** Une explosion dans la salle des machines d'un navire en 1992. Au large de Terre-Neuve et... à moins d'un mille d'un iceberg.

### ■ J.M. : Est-elle la conséquence d'expositions répétées aux nuisances sonores durant votre carrière maritime ?

**J-L B. :** Je naviguais à bord de porte-conteneurs et pétroliers de la marine marchande et je présentais effectivement avant l'accident un problème auditif : une perte bilatérale estimée à 20 décibels, mais qui n'empêchait pas les discussions en groupe ainsi que les communications radio ou téléphone. L'environnement professionnel était particulièrement bruyant, supérieur à 120 décibels.

### ■ J.M. : Si elle est apparue pendant que vous étiez en activité seulement, votre surdité a-t-elle eu des répercussions sur votre carrière ?

**J-L B. :** Oui. Conséquence immédiate, je n'étais plus apte médicalement pour naviguer.

### ■ J.M. : Avez-vous mis volontairement votre sac à terre au bout de seize ans de navigation ?

**J-L B. :** Je n'avais guère le choix.

### ■ J.M. : Avez-vous repris une activité après votre départ ?

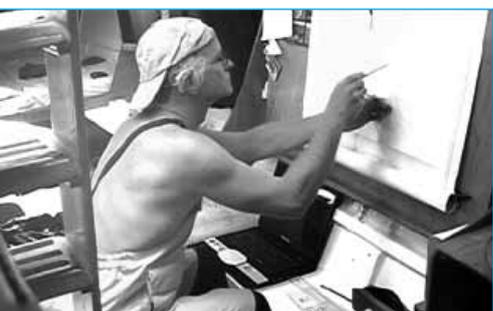
**J-L B. :** Au lendemain de mon accident, j'ai dirigé temporairement une société spécialisée dans le domaine des pompes industrielles pendant trois ans. Un poste que j'ai abandonné pour commencer la construction d'*Australis*.

### ■ J.M. : Étiez-vous officier Pont ou Machines ?

**J-L B. :** J'étais chef mécanicien (OM1), ce qui autorise la navigation à bord de toutes les unités sans restriction particulière.

### ■ J.M. : Comment communiquiez-vous à bord ?

**J-L B. :** Je n'ai plus navigué après l'accident. À bord de ces bâtiments, la communication d'un département à l'autre est réalisée par radio, téléphone ou talkie-walkie selon l'importance du navire.



J.L. Brassière

Cartes de jour

### ■ J.M. : Vous protégez-vous les oreilles durant les manutentions de conteneurs ?

**J-L B. :** Oui, mais si les casques de protection atténuent le bruit à 80 décibels dans le meilleur des cas et selon le modèle, leur protection demeure relative. Une exposition pendant, par exemple, huit heures à 80 dB présente des effets aussi destructeurs qu'un bruit de 120 dB pendant une minute.

### ■ J.M. : Vous est-il arrivé de faire de l'écoute radio ? De l'écho sonar ?

**J-L B. :** Non. Les navires marchands ne sont pas équipés de sonar, excepté lorsqu'ils sont utilisés pour la recherche océanographique ou des missions très spécifiques.

### ■ J.M. : Sur votre voilier, quels sont les moyens de communication que vous utilisez ?

**J-L B. :** Aucun ! Une VHF (radio haute fréquence) à bord est un facteur de sécurité indéniable, mais parfois illusoire. Son usage devrait être limité à des applications précises pour lesquelles la sécurité de l'équipage et du bateau est engagée : assistance médicale, incendie, voie d'eau, coordination lors d'opérations de recherche ou de sauvetage. Les services de secours en mer du CROSS (Centre Régional Opérationnel de Secours et de Sauvetage) sont saturés aujourd'hui d'appels qui ne nécessitaient pas d'intervention. Je range ma radio VHF dans un coin en espérant ne pas l'utiliser un jour. En plus, en navigation je m'écarte toujours de la côte et des routes fréquentées, ce qui réduit les possibilités de communication. J'attache plus d'importance à la réception des cartes météo à l'aide d'un récepteur USB combiné avec un ordinateur.

### ■ J.M. : Ne craignez-vous pas des vertiges ou des pertes d'équilibre si vous devez monter dans la mâture ?

**J-L B. :** Après mon accident, je ne pouvais plus prendre le volant tellement les vertiges étaient fréquents et imprévisibles. Les oreilles internes étant complètement détruites, je n'ai plus de vertiges depuis quinze ans environ.

### ■ J.M. : Vous est-il arrivé de devoir y monter ?

**J-L B. :** En navigation, très rarement. Par contre, avant de prendre la mer, je monte en tête de mât pour effectuer l'inspection complète du gréement. Une question de sécurité élémentaire...

### ■ J.M. : Quand vous vous déplacez à bord de votre voilier, vous attachez-vous à une ligne de vie ?

**J-L B. :** En général, oui, mais pas toujours. Le harnais



de sécurité peut présenter un réel danger parfois, lors d'une intervention urgente par exemple. Il n'est pas rare que la sangle reliant le harnais à la ligne de vie s'emboîte dans les jambes ou reste accrochée à une pièce d'accastillage. Le harnais est utilisé certainement pour toutes les manœuvres effectuées à l'avant et quelles que soient les conditions de navigation. *Australis* étant un catamaran, les déplacements sont plus faciles. Avec le pont surbaissé de cinquante centimètres au pied du mât, l'usage du harnais n'est pas vraiment nécessaire à cet endroit, sauf par gros temps.

## ■ J.M. : Comment gérez-vous vos heures de sommeil ?

**J-L B :** Il faut prendre en considération plusieurs paramètres : la durée de la navigation, bien sûr, la météo que je serai susceptible de rencontrer et la route choisie. Les petites navigations ne demandent pas de préparation particulière, une veille attentive pendant un jour ou deux n'est pas une épreuve insurmontable si la mer et le temps sont cléments. Pour une traversée plus importante, je m'écarte le plus rapidement possible des terres et du trafic maritime. À proximité de la terre, on peut multiplier par cent les risques de collision avec un objet flottant qui peut endommager les carènes. J'ai vécu cette expérience récemment au large de l'archipel du Cap Vert. Mes nuits sont normales avec toutefois le souci de respecter à la lettre cette règle vieille comme le monde : un œil fermé pour moi, un œil ouvert pour le bateau. Il s'agit d'un état de semi-éveil que l'organisme peut supporter pendant des semaines.

## ■ J.M. : Votre réveil ?

**J-L B :** Un réveil vibrant que je n'utilise presque jamais. Je suis éveillé avant les vibrations.

## ■ J.M. : Les piles de votre appareil auditif, c'est comme les vivres et l'eau : quelle quantité emportez-vous avec vous ?

**J-L B :** L'alimentation du processeur d'un implant cochléaire est gourmande. Il faut compter en moyenne trois piles pour trois jours et demi. Avant de partir en mer plusieurs mois, j'embarque soixante piles. C'est vraiment le minimum car il n'est pas toujours facile de s'approvisionner, et respecter la date de péremption ne suffit pas toujours. Il faut également prendre en considération une légère perte due aux températures ambiantes trop élevées.

## ■ J.M. : Vous est-il arrivé d'en manquer ?

**J-L B :** Jusque maintenant, non.

## ■ J.M. : Pouvez-vous vous approvisionner sans trop de difficultés à l'étranger ?

**J-L B :** Les pays visités n'ont pas toujours un stock de soixante piles disponible. Il faut vraiment calculer et compter large. Pour le prochain séjour au Brésil, je prendrai cent vingt piles.

## ■ J.M. : Vous arrive-t-il de naviguer dans des zones sensibles ?

**J-L B :** Avec un voilier et en solitaire, il est prudent de les éviter. Elles sont connues. La corne de l'Afrique,



J-L Brassière

Etraves

le détroit de Malacca, la façade atlantique du Maroc, du Sahara espagnol, certaines zones du Venezuela et du Brésil pour ne citer que ces régions. Avant de prendre la mer, il est sage de s'informer sur la stabilité politique du prochain pays visité ainsi que sur les zones de conflit. Finalement, à part le littoral africain, l'Atlantique et l'Amérique latine, je navigue très peu.

## ■ J.M. : Dans ce cas, vous joignez-vous à d'autres navigateurs ?

**J-L B :** En général mon programme de navigation n'est pas compatible avec celui entrepris par les autres navigateurs tenus par un calendrier parfois très serré. Je consacre plus de temps à découvrir l'intérieur des terres, contrairement aux plaisanciers qui se heurtent au problème de la surveillance du voilier en cas d'absence. Les marinas n'offrent pas nécessairement la sécurité souhaitée et les tarifs proposés sont très souvent dissuasifs. Je reste longtemps au même endroit, ce qui me permet de construire une relation de confiance avec les gens. La surveillance d'*Australis* est effectuée par des pêcheurs ou les habitants.

## ■ J.M. : Vous est-il arrivé de traverser certaines zones escorté par la Marine Nationale ?

**J-L B :** Je suis très rarement dans les eaux territoriales françaises. Par contre, au sud de la péninsule ibérique, les contrôles exercés par les Portugais et les Espagnols sont fréquents, voire systématiques, surtout la nuit.

## ■ J.M. : Seul à bord, ne craignez-vous pas d'être une proie facile pour les pirates ?

**J-L B :** La piraterie a toujours existé. Aujourd'hui elle est sans doute mieux organisée qu'autrefois. Les récentes attaques du *Ponant* et du *Carré d'as* n'ont rien d'exceptionnel. Un chalutier espagnol était encore arraisonné dans les mêmes eaux quelques jours plus tard. Des navires de deux cents ou trois cents mètres de long sont chaque année pris d'assaut par des pirates qui sont souvent de mèche avec les autorités. Ces attaques se produisent fréquemment après le débarquement du pilote. Il ne faut pas en faire une phobie, mais il faut évaluer le risque objectivement avant d'entreprendre une navigation.

## ■ J.M. : Hormis les fusées d'alarme, avez-vous quelques moyens de défense ?

**J-L B :** Je n'ai pas d'arme à bord. Mes rencontres avec les gens sont très souvent cordiales. La meilleure



sécurité consiste à s'intégrer le plus rapidement possible parmi la population. La communication n'est pas vraiment un obstacle. Un voilier qui vient du bout du monde suscite toujours la curiosité auprès de gens qui vivent souvent isolés.

**J M. : Comment avez-vous réagi en apprenant votre handicap ?**

**J-L B :** Au début, il y avait de l'étonnement, je n'y croyais pas trop. Ensuite, je suis passé à l'étape suivante : comprendre et découvrir la surdité. Après une

période de flottement, j'ai commencé à m'organiser en remettant tout en question, essentiellement le domaine professionnel, la famille et les relations.

**J M. : Faites-vous partie d'une association de handicapés auditifs ?**

**J-L B :** Non, malheureusement. Appartenir à une association signifie que l'on partage les valeurs qu'elle défend et, forcément, pour les défendre, il faut être disponible. Or depuis plusieurs années je suis rarement en Europe. ■

## Techniques

par Vincent Jaunay



# Esteem®, une prothèse implantable en quelques questions

*Suite à l'article sur la prothèse Esteem®, paru dans Résonnances 30, quelques questions restées en suspens ont été posées par Vincent Jaunay au professeur Bruno Frachet. Les voici :*

**Vincent Jaunay : Quel est le coût de cette prothèse implantable ?**

**Bruno Frachet :** 19 000 euros TTC.

**VJ : Existe-t-il une prise en charge via la Sécurité sociale ou les crédits pour les technologies innovantes ?**

**BF :** Aucune prise en charge par la Sécurité sociale, aucun soutien de type technologie innovante.

**VJ : Rééducation (et éventuellement réglages) postactivation ? Forme et principe de ceux-ci ?**

**BF :** Deux ou trois réglages postchirurgie. Pas de rééducation car c'est un implant d'oreille moyenne, sans changement de sensation.

**VJ : Une personne en activité normale utilisera cette prothèse en moyenne quinze à dix-huit heures par jour. Donc, selon vos indications, la pile sera à changer environ tous les six ans (ou huit ans pour les versions 2). Se posent alors les questions suivantes :**

**1. Le coût et prise en charge de cette nouvelle (mini) intervention chirurgicale ?**

**BF :** Anesthésie locale. Le coût de la batterie n'est pas non plus pris en charge.

**2. N'y a-t-il pas un risque de réopérer -au même endroit- tous les six ans ?**

**BF :** En fait, contrairement à l'implant avec son aimant, il n'y a pas d'appui si bien que, en théorie, il n'y a pas de risque de souffrance cutanée.

**3. Comme vous me l'aviez expliqué pour un autre sujet, en cas de décès ultérieur du porteur d'Esteem®, et d'incinération de son corps, la pile doit être retirée du corps. Vous confirmez ?**

**BF :** Oui.

**VJ : L'audition n'étant hélas pas stable, pour un porteur d'Esteem®, si la nécessité s'imposait, Esteem® ne serait-elle pas une contre-indication à la pose d'un implant cochléaire ultérieurement ?**

**BF :** Non. L'oreille interne n'est pas ouverte.

**VJ : Je pense que, dans un premier temps, une antenne totalement implantée (transmission directe du processeur externe à l'antenne interne) serait un grand progrès ?**

**BF :** En fait, c'est la technologie qui pousse très fort. Nous sommes dans la technologie des téléphones portables : piles, signal de parole... Il y a un milliard de téléphones vendus dans le monde tous les ans... La recherche galope. Les accus se miniaturisent, leur durée de vie se prolonge... Tout implanter, c'est éviter les câbles qui sont fragiles, les problèmes d'appui de l'antenne... Dans le cas présent, avec Esteem® et son microphone tympanique on profite de l'effet du conduit auditif externe, du pavillon... Les patients citent la clarté de la parole et de débruitage. Et pour les implants, le fait de sectionner un implant n'est pas trop problématique... Franchement je vous souhaite de pouvoir un jour profiter d'un implant cochléaire tout implantable. ■



*Cette rubrique est la vôtre ! Vous pouvez raconter une histoire, une anecdote ou un épisode de votre vie. Prenez la parole !*

■ Les Jeux olympiques ont été l'événement de l'été, fortement médiatisé et le sont encore. J'ai regardé les cérémonies d'ouverture et de fermeture ainsi que certaines disciplines, zappant pour les autres. Il a fallu attendre les journaux du soir pour avoir des sous-titres. Les présentateurs des épreuves n'étant pas visibles pendant les jeux, on n'avait aucun moyen pour suivre les commentaires. Les images des deux cérémonies grandioses sont restées pour la plupart une énigme : on ne savait trop souvent à quoi elles correspondaient.

Des milliards ont été dépensés pour ces diffusions mondiales alors que pas un centime n'a été consacré au sous-titrage, privant des millions de sourds et malentendants d'un spectacle rarissime.

C'est une honte ! Qui s'en est soucié ? Je n'ai vu nulle part des protestations dans la presse. (...) On ne peut pas rester sans réagir. **Michèle Claparède.** ■

■ Implantée depuis quinze ans, voilà ce que je pense de Cochlear. J'ai pu tester trois appareils. La technique a fait de gros progrès. J'en suis arrivée à l'Esprit 3G de Nucleus (miniature). Il est plus confortable et je l'apprécie, il est pratique et peu encombrant, facile à ranger dans son étui avec la capsule anti-humidité. Les sons sont meilleurs. J'ai deux programmes : le premier est le programme que j'utilise le plus en ambiance calme, normale, et sur le volume qui me convient. Le programme 2, c'est la boucle d'induction, il me sert surtout à l'extérieur ou en ambiance bruyante, ceci m'enlève très agréablement les bruits gênants et facilite la compréhension de la personne qui me parle. Il est très facile à régler car je ne suis pas pour l'enlever surtout lorsqu'il est bien placé sous mes cheveux ! Evidemment, il y a la consommation de piles, elles durent quatre ou cinq jours selon le bruit environnant. Je l'enlève toujours pour dormir. Il a besoin de se reposer et moi aussi ! **Thérèse de la Manche** ■



Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, inscrite au Registre National des Mutuelles sous le n° 340 359 700. Toutes marques déposées.

Nos garanties sont  
**CHÈQUE SANTÉ**  
compatibles avec le

## La Mutuelle Intégrance

**propose une complémentaire santé adaptée aux personnes sourdes ou malentendantes :**

### la garantie Handicap Auditif.



En plus des remboursements habituels (dentaire, optique, consultations...), **Intégrance vous propose une complémentaire santé réellement adaptée à vos besoins !**

**Appareillage :** forfait audioprothèses, forfait aides techniques...

**Frais médicaux :** prise en charge de l'orthophoniste, de l'ORL...

**Intégrance Assistance :** prise de rendez-vous avec le médecin traitant par fax ou sms...

**Et en plus :** boucles magnétiques dans nos délégations, communication via messagerie instantanée (avec msn Messenger)...

**Demandez une étude personnalisée ou une documentation gratuite, en nous contactant :**

- SMS : 06 18 37 86 28
- Minitel : 36 18 + 01 42 62 27 17 (0,08 € TTC/MN)
- Fax : 01 44 92 42 54

Mél. : [isourd@integrance.fr](mailto:isourd@integrance.fr)

**N° Indigo 0 820 008 008**  
0,12 € TTC / MN

[www.integrance.fr](http://www.integrance.fr)

**mutuelle**  
**integrance**  
L'esprit de solidarité

Quel que soit votre profil, la Mutuelle Intégrance vous ouvre ses portes !

# Malentendants, Devenus-Sourds, ne restez pas seuls !

- 10 Association des Malentendants et Devenus Sourds de l'Aube**  
Maison de quartier des Marrots.  
23 rue Trouvassot. 10 000 Troyes  
Tél : 03 25 71 04 84. surdi10@wanadoo.fr
- 13 Surdi 13**  
Maison de la Vie Associative,  
Le Ligourès, place Romée de Villeneuve  
13090 Aix en Provence  
Tél. : 04 42 54 77 72  
Fax : 09 59 46 05 95  
contact@surdi13.org  
www.surdi13.org
- 22 Association des malentendants et devenus sourds des Côtes d'Armor**  
15 rue du Dr Rahuel. 22 000 Saint Brieuc  
Tél./Fax : 02 96 33 41 76  
jeanne.even122@orange.fr
- 29 Association des Malentendants et Devenus Sourds du Finistère. Sourdine**  
12, Chemin de Kerdero - BEG-MEIL  
29170 Fouesnant  
Tél / fax 02-98-94-96-73  
yvescrenn@wanadoo.fr
- 30 Surdi 30**  
300 ancienne route d'Alès. 30000 Nîmes  
Fax : 04 66 68 13 73  
mbrung@orange.fr  
http://perso.wanadoo.fr/surdi.30
- 31 Association de Malentendants et Devenus Sourds de Midi-Pyrénées**  
6 chemin Mailheaux.  
31270 Villeneuve Tolosane  
Tél. : 05 61 92 60 98.  
Fax : 05 62 48 11 05.  
patricia.duffaut@wanadoo.fr  
http://amds.midipyrenees.free.fr/
- 34 Surdi 34**  
46 cours Gambetta. 34 000 Montpellier  
Tél./Fax : 04 67 56 19 25  
surdi34@orange.fr  
www.surdi34.com
- 35 Keditu**  
12 square Georges Travers. 35700 Rennes  
Tél. : 02 99 30 84 67  
Fax : 02 99 67 95 42  
contact@keditu.org
- 49 Surdi 49**  
22 rue du Maine, 49100 Angers.  
Fax: 02.41.48.91.64  
aams-surdi49@wanadoo.fr
- 50 Association des Devenus Sourds de la Manche**  
31 rue de l'épine.- 50 530 Champeaux  
Tél/SMS : 06.84.60.75.41  
Fax : 02.33. 61 94 01  
Centre Social de la Brèche du Bois  
50100 Cherbourg -Octeville  
Tél. 02 33 20 44 18 Fax 02 33 20 53 25  
adsm.manche@wanadoo.fr
- 53 Association des Devenus Sourds et Malentendants de la Mayenne**  
15 quai Gambetta. 53000 Laval  
Tél./Fax: 02 43 53 91 32  
adsm53@wanadoo.fr
- 54 L'Espoir Lorrain des Devenus Sourds**  
3 allée de Bellevue 54300 Chanteheux  
Tél. : 03 83 74 12 40  
christian.morquin@wanadoo.fr
- 56 Oreille et Vie, association des MDS du Morbihan**  
11 P. Maison des Associations  
12 rue Colbert. 56 100 Lorient  
Tél./Fax: 02 97 64 30 11 (Lorient)  
02 97 63 77 71 (Vannes)  
oreille-et-vie@wanadoo.fr  
http://oreille.et.vie.free.fr
- 59 Association des Devenus-Sourds et Malentendants du Nord**  
Centre Social d'Annappes  
2, rue des Genêts  
SMS : 06 74 77 93 06  
contact@adms-nord.org  
www.adms-nord.org  
Antenne : 62
- 65 AFIAC : Association Française des Implantés Auditifs Cochléaires**  
12 Chemin Suzac. 65500 Vic en Bigorre  
Tél./Fax : 05 62 96 83 16  
cocardp@aol.com
- 68 Association des Malentendants et Devenus Sourds d'Alsace**  
63a rue d'Illzach. 68100 Mulhouse
- 69 ALDS : Association Lyonnaise des Devenus Sourds**  
6 Résidence Récamier.  
Chemin du Randin . 69130 Ecully  
Tél./Fax : 04.78.33.36.69
- 72 Surdi 72**  
Maison des Associations  
4 rue d'Arcole - 72000 Le Mans  
Tél. / Fax : 02 43 27 93 83  
surdi72@gmail.com  
http://alls.free.fr/surdi-72
- 75 ARDDS : Association Réadaptation et Défense des Devenus Sourds**  
75 rue Alexandre Dumas 75020 Paris  
Fax: 01 46 62 63 24. contact@ardds.org  
Site : www.ardds.org  
Sections : 38, 44, 46, 56, 57, 64, 85
- 75 AUDIO Ile de France**  
20 rue du Château d'eau. 75010 Paris  
Tél: 01 42 41 74 34. audioasso@aol.com
- 75 F.C.S : Fraternité Catholique des Sourds**  
47 rue de la Roquette 75011 Paris  
Tél : 02.41.34.32.61  
Fax : 02.41.72.12.50  
fcs.malentendants@free.fr  
http://fcs.malentendants.free.fr /  
Antennes : 01, 06, 12, 17, 20, 21, 22, 31, 32, 37, 54, 59, 69, 72, 75, 76, 78, 80
- 76 ANDS Association Normande des Devenus Sourds**  
Maison du Patient  
55bis rue Gustave Flaubert  
76 600 Le HAVRE  
Tél : 02 35 54 12 90 ;  
Fax : 02 32 73 35 61  
ands.lehavre@laposte.net
- 77 AIFC : Association d'Ile de France des Implantés Cochléaires**  
11 rue du Poirier de Paris. 77280 Othis  
Fax : 01 60 03 48 13 ou 01 45 88 39 42  
aifc@wanadoo.fr ou  
helene.bergmann@wanadoo.fr
- 84 A.C.M.E Surdi 84**  
962 les jardins, av. Pasteur 84270 Vedene  
Tel. : 04 90 23 37 66  
surdi84@orange.fr
- 86 Association des Enseignants Devenus Malentendants de Poitou-Charentes**  
9 allée de la Vigne . 86280 St-Benoît  
Tél. : 05 49 57 17 36. aedmpc@free.fr  
Antennes : 16, 17, 79
- 91 AAE : Action Auditive de l'Essonne**  
14 Sente des Vignes  
91480 Varennes Jarcy  
Fax: 01 69 00 47 17  
gilles.gotschi@wanadoo.fr  
et ykling@wanadoo.fr  
http://action-auditive.org  
Antennes : 94, 77, 75

Je m'abonne à la revue

## Résonnances

La revue du BUCODES  
Bureau de Coordination des Associations de Devenus Sourds et Malentendants

Association reconnue d'utilité publique, le Bucodes est habilité à recevoir des dons et legs. Vous pouvez le soutenir dans ses actions en faveur des devenus-sourds et malentendants en lui faisant parvenir un don (un reçu fiscal vous sera envoyé) ou en prenant des dispositions pour qu'il soit bénéficiaire d'un legs. Votre notaire peut vous renseigner.

- Abonnement à Résonnances : 25 euros
- Pour les adhérents d'une des associations ci-dessus (sauf abonnement réglé par l'association) : 13,50 euros
- Don supplémentaire au Bucodes (déductible de votre impôt à hauteur de 66% de son montant) : .....euros

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Nom de l'Association : .....